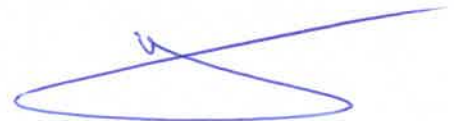


BON POUR COPIE CONFORME



COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

SAS DILIGENTIA AUDIT

111 Rue Berthe MORISOT
59000 LILLE

Siret : 40299441200029

Désignation de l'entreprise : SAS DILIGENTIA AUDIT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 111 Rue Berthe MORISOT 59000 LILLE		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 0 2 9 9 4 4 1 2 0 0 0 2 9		Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N, clos le, 31082025						
		N-1 31082024						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	12 440	12 440		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	284 299		284 299	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	28 414	25 798	2 616	3 119
Immobilisations en cours		AV	AW					
Avances et acomptes		AX	AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV	3 000		3 000	3 000	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC					
	Autres titres immobilisés	BD	BE					
	Prêts	BF	BG					
Autres immobilisations financières *	BH	BI	8 400		8 400	8 400		
TOTAL (II)		BJ	BK	336 553	38 238	298 315	298 818	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	501 127	43 009	458 118	213 563
		Autres créances (3)	BZ	CA	11 668		11 668	48 017
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	92 125		92 125	246 758	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	12 658		12 658	15 156	
	TOTAL (III)	CJ	CK	617 578	43 009	574 570	523 495	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	954 131	81 247	872 884	822 313	
Revois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	8 400	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS DILIGENTIA AUDIT		Néant <input type="checkbox"/>			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :131.250.....)	DA	131 250	131 250	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	36 250	36 250	
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	13 125	13 125	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	349 203	307 781	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	74 518	41 422	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TO TAL (I)	DL	604 346	529 828	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TO TAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TO TAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	15 235	35 392	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	65 490	79 125	
	Dettes fiscales et sociales	DY	179 507	150 262	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	165	180	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	8 142	27 527	
TO TAL (IV)	EC	268 538	292 485		
	Ecart de conversion passif * (V)	ED			
TO TAL GENERAL (I à V)	EE	872 884	822 313		
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	BF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	268 538	277 300		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS DILIGENTIA AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025, dont le total est de 872 884 euros

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 74 518 euros

L'exercice d'une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas

Règles et méthodes comptables

partie du prix d'acquisition et de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens :

- Matériel et outillage industriel : 3 à 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 à 20 ans
- Agencements, aménagements bâtiment : 10 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Mobilier : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Concernant les immobilisations décomposables, l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usage dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Autres éléments significatifs

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2025
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	296 739					296 739
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	296 739					296 739
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenc. aménagement						
Instal. technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	7 070					7 070
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	20 556		788			21 344
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	27 626		788			28 414
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	3 000					3 000
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	8 400					8 400
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11 400					11 400
TOTAL	335 764		788			336 553

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2025
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	12 440			12 440
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 440			12 440
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal, agencement, aménagement divers	7 070			7 070
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	17 436	1 292		18 728
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24 506	1 292		25 798
TOTAL	36 946	1 292		38 238

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Capital social

		31/08/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 050,00	125,0000	131 250,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		1 050,00	125,0000	131 250,00

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	40 946	5 185	3 123	43 009
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	40 946	5 185	3 123	43 009
TOTAL GENERAL		40 946	5 185	3 123	43 009
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		5 185	3 123		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/08/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	8 400	8 400	
	Clients douteux ou litigieux	52 975	52 975	
	Autres créances clients	448 152	448 152	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	11 251	11 251	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	417	417	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
Charges constatées d'avances	12 658	12 658		
TOTAL DES CREANCES		533 853	533 853	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/08/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	15 234	15 234		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	65 490	65 490		
	Personnel et comptes rattachés	39 397	39 397		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 779	30 779		
	Impôts sur les bénéfices	18 774	18 774		
	Taxes sur la valeur ajoutée	88 578	88 578		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 980	1 980		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	165	165		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	8 142	8 142			
TOTAL DES DETTES		268 538	268 538		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		20 145			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

		31/08/2025
Total des Produits à recevoir		2 700
Autres créances clients		2 126
FAE : SJA	2 126	
Autres créances		574
Etat-Subventions à recevoir	417	
INTERETS COURUS A RECEVOIR	158	

Charges à payer

		31/08/2025
Total des Charges à payer		76 499
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		49
INT COURUS S/EMPRUNT	10	
INT COURUS COMM S/PGE	39	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		21 468
FAP : GIE PARTENAIRES	5 360	
FAP : DILIGENTIA	4 243	
FAP : DDA	7 895	
FNP HONORAIRES	45	
FNP TVA/CPTE RATTACH A FRS	3 925	
Dettes fiscales et sociales		54 817
DETTES PROV.P/CONGES	13 255	
REMUNERATIONS PREVUES	25 998	
PROV TICKET RESTAURANT	144	
PROV.CH.SOC/REM.DUES	9 854	
PROV.CH.SOC/CONGES DUS	4 977	
CFE CVAE	589	
Autres dettes		165
TAXE D'APPRENTISSAGE	165	

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/08/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		8 142	8 142
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			8 142

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/08/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		12 658	12 658
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			12 658

DILIGENTIA AUDIT
Société par actions simplifiée au capital de 131 250 euros
Siège social : 111 rue Berthe Morisot - 59000 LILLE
402 994 412 RCS LILLE METROPOLE

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 JANVIER 2026

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2025

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 74 517,84 euros, de la manière suivante :

- Au titre d'une distribution de dividendes, une somme de 63 000,00 euros
- Le solde, au compte « Autres réserves », soit 11 517,84 euros

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende brut de 60,00 euros.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et dans les délais légaux.

L'assemblée générale prend acte que les revenus distribués aux associés personnes physiques n'ayant pas opté pour le maintien du barème progressif de l'impôt sur le revenu, avec abattement de 40 %, sont imposés à la source au taux de 30 % dans le cadre du Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU). Ce prélèvement comprend le prélèvement forfaitaire non libératoire d'impôt sur le revenu de 12,8 % et les prélèvements sociaux de 17,2 %.

Peuvent être exonérées du prélèvement forfaitaire non libératoire, les personnes physiques dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (en cas d'imposition commune avec le conjoint).

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués	Autres revenus distribués
31/08/2024	-	-
31/08/2023	115 500 €	-
31/08/2022	89 250 €	-

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme,
Le Président